

# INVITATION

**DS**  
AVOCATS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'ouverture de son bureau à La Réunion, le Cabinet DS Avocats a le plaisir de vous inviter à son séminaire sur le thème :

**MERCREDI**  
**13 AVRIL**  
**2022**

## **Aménagement, Foncier, Loi 3 DS** **Quelles actualités ?**

Petit déjeuner  
8h30

Conférence  
9h00 à 12h30

**Michael Moussault, Associé**  
Département Stratégies Urbaines

**Jean-Marc Poisson, Associé**  
Département Droit Public

**Richard Huitelec, Juriste**  
Docteur en droit

**TAMARUN**

**8, RUE DES**  
**ARGONAUTES**

**97434**  
**SALINE-**  
**LES-BAINS**

Sur un territoire insulaire comme celui de La Réunion, les questions d'aménagement du territoire, de valorisation du foncier et d'environnement sont des enjeux primordiaux que les acteurs publics et privés doivent appréhender de manière complète et précise. Les aspects juridiques et les risques contentieux constituent un volet stratégique pour ces acteurs, qu'ils soient les donneurs d'ordres, décideurs publics ou les structures en charge de ces missions.

Quelles sont alors les actualités dans le domaine du droit de l'aménagement et du droit de l'action foncière (Droit de l'expropriation, préemption, délaissement) ? Comment la valorisation du foncier public peut-elle se faire dans un cadre juridique approprié aux enjeux territoriaux ? Quelles nouveautés la loi 3 DS apporte-t-elle dans le domaine des structures parapubliques ?

Les conférences feront une large place aux actualités sur ces questions et permettront des échanges afin de mieux cerner les enjeux et les réponses juridiques à ces questions.

**Je souhaite participer**  
Pour vous inscrire, cliquer ici

ou envoyez un email à  
**huitelecdupont@dsavocats.com**